

Conseil d'Établissement du mardi 3 mars 2009	La collation*
Compte-rendu	

Le mardi 3 mars 2009 de 18h30 à 20h, le deuxième conseil d'établissement de cette année scolaire a réuni les représentants de l'équipe éducative, les représentants de l'APEL et de l'OGEC ainsi que plusieurs parents d'élèves. Ma volonté était d'ouvrir au plus grand nombre ce conseil afin de favoriser les échanges sur un thème qui est d'actualité depuis quelques temps dans notre pays, à savoir la collation.

L'objectif premier est bien de maintenir à travers une réflexion d'école et l'investissement de tous une unité avec le projet éducatif (respect de la personne) que nous essayons de vivre quotidiennement dans notre établissement.

Après une phase de réflexion individuelle, nous avons échangé sur le ressenti de chacun sur ce sujet :

« Moment de convivialité...ça peut faire long pour ceux qui mangent tôt...comment réfléchir à une collation commune ? Comment l'organiser ? Comment l'animer ?...non-égalité...coupe-faim à midi...grignotage...moment d'échange collectif (15-20 mn)...les enfants le vivent bien...moment calme...les élèves apprennent à se laver les mains, gagnent en autonomie...etc. »

Nous avons fait un petit détour historique (*Le principe de la collation de 10 h a été instauré à l'école maternelle au lendemain de la seconde guerre mondiale (1954) pour pallier des apports insuffisants et augmenter les apports de calcium par la distribution de lait aux élèves.*) puis nous avons exposé les récents constats du ministère de la santé (*Les goûters sont pris tardivement - Ils sont généralement trop caloriques : gâteaux, viennoiseries, barres chocolatées... - Les rations sont trop copieuses. De plus, il est inutile de servir les enfants une deuxième fois. - Il est proposé trop de boissons sucrées: jus de fruits, coca. Il est trop rarement proposé de l'eau. N'oublions pas que le lait est un aliment et non une boisson. - Lors des anniversaires, il y a surabondance de sucreries et de bonbons divers.*). De plus, nous devons faire face aux restrictions sanitaires qui deviennent de plus en plus pesantes.

Dans notre école, le goûter est fourni par les familles et est pris avant 10h. Nous n'observons pas de soucis particuliers en ce qui concerne la collation mais il nous est

nécessaire de nous situer dans une dynamique préventive à laquelle nous invitent les instances diocésaine. En effet, nous avons le souci d'une différenciation pédagogique en nous situant au niveau scolaire de chaque élève. Ne pourrions-nous pas décaler cette collation sur le temps d'accueil en offrant à chaque élève la liberté de prendre une collation (« différenciation nutritionnelle... »)? (*N'y aurait-il pas une perte du vivre ensemble ? Comment organiser ce temps d'accueil ? Quelle qualité dans l'accueil ? etc.*) Faut-il la supprimer ? Faut-il imposer un goûter équilibré pour éviter les abus ? Pourquoi ne pas propose l'intervention d'un nutritionniste pour élaborer la collation ? Tant de questions qui font que nous sommes invités à réfléchir sur notre fonctionnement.

Il est clair que les avis restent et resteront partagés quelque soit la décision prise au niveau de l'établissement. Rappelons simplement que la cohésion école-famille est indispensable, primordiale et que nous souhaitons que la décision qui sera prise pour l'année prochaine soit respectée.

Notre école, au sein de l'Enseignement Catholique, veut prendre en compte la personne de l'enfant dans sa globalité. Le problème de société et de santé publique posé par l'alimentation et ses conséquences sur l'équilibre alimentaire et les risques pour l'enfant, ne pouvait nous laisser indifférents. Il nous appartient de prendre des initiatives pour le présent de l'enfant dans la perspective d'une meilleure qualité de vie à l'âge adulte. Lorsqu'une activité de l'école pose question, faut-il supprimer celle-ci afin d'éliminer le problème?

Nous nous situons dans une perspective d'éducation qui souhaite associer les adultes qui partagent la responsabilité éducative.

Merci d'avance pour votre collaboration.

M. SELLIER, Directeur

*Pour information, je vous invite à retirer la brochure sur la collation dans le hall d'accueil en maternelle. N'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions.